



REPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE NORROY LE VENEUR

MAITRISE D'OUVRAGE

MAIRIE

DE et A

57140 NORROY-LE-VENEUR

Tél. : [03.87.51.34.30](tel:03.87.51.34.30)

Fax : [03.87.51.21.87](tel:03.87.51.21.87)

**BESOINS EN TRANSPORT COLLECTIF
DE LA MAIRIE DE NORROY-LE-VENEUR
SUR LA PERIODE DU 01/09/2019 AU 31/08/2021**

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS DE SERVICES

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

CHAPITRE I - OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché concerne l'exécution de services publics routiers réguliers ou occasionnels pour assurer les besoins de la Mairie de Norroy-le-Veneur en transports d'usagers.

CHAPITRE II - CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

2.1. Mode et caractéristiques de l'appel d'offres

Le présent marché est lancé sous une forme adaptée conformément à l'article 27 décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics.

2.2. Décomposition en tranches et en lots

Le présent marché sans formalité forme un seul marché ne comportant qu'un seul lot.

2.3. Durée du marché

Le marché est passé pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2021.

2.4. Modification de détail au dossier de consultation

La Mairie se réserve le droit d'apporter, au plus tard 15 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du projet modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Après la passation du marché, la Mairie se réserve la possibilité d'apporter certains aménagements au marché, en accord avec le candidat retenu, afin d'en améliorer la valeur technique, d'en redresser les erreurs éventuelles ou pour se conformer aux nouvelles directives réglementaires.

2.5. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à trente (30) jours à compter de la date limite de remise des offres.

CHAPITRE 3 - Présentation des offres

Les candidats auront à produire un dossier complet rédigé en langue française comprenant les pièces suivantes, datées et signées par eux :

- Lettre de Candidature (DC4)
- Déclarations du candidat (DCSF "volet 1 ") et tous les documents demandés dont ces déclarations en particulier : les certificats fiscaux et parafiscaux (liasse 3666) et sociaux, attestant que le candidat est à jour de ses obligations, certifiés conformes aux originaux par le candidat. Ou l'état annuel des certificats reçus (Imprimé DC7) délivré par le TPG et certifié conforme à l'original par le candidat ; le cas échéant, les certificats de cotisation aux caisses de congés payés.
- Copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire
- Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du Casier Judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 3416, L 125-1 et L 125-3 du code du travail.
- Attestations d'assurances RC de l'année en cours.
- Chiffres d'affaires annuels des trois dernières années.
- Extrait K Bis du Registre du Commerce.
- Certificats de capacités ainsi qu'un mémoire technique justifiant des moyens humains et matériels (nombre et caractéristiques des équipements) affectés à l'exécution du présent marché.
- le présent Règlement de la Consultation.
- l'acte d'engagement complété et signé
- le bordereau des prix unitaires et forfaitaires.
- le C.C.A.P. complété et signé, accepté sans aucune modification ni rature
- le C.C.T.P. complété et signé, accepté sans aucune modification ni rature

CHAPITRE 4 - JUGEMENT DES OFFRES

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des Marchés Publics.

En cas de discordance constatée dans l'offre du candidat, les indications portées en lettres sur le bordereau de prix unitaires et forfaitaires, prévaudront sur toutes autres indications de l'offre.

En outre, la Mairie se réserve le droit de ne pas donner suite à cette consultation si les offres remises ne lui donnent pas satisfaction et de déclarer l'appel d'offres infructueux.

CHAPITRE 5 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront envoyées à l'adresse suivante :

Mairie de Norroy Le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY-LE-VENEUR

ainsi que l'indication :

OFFRE POUR LES BESOINS EN TRANSPORT COLLECTIF DE LA MAIRIE DE NORROY-LE-VENEUR

Les offres devront parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception, pour le mercredi 19 juin 2019 avant 12h00.

CHAPITRE 6 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les concurrents devront faire parvenir au plus tard quinze (15) jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

Madame le Maire Mairie

De et à

57140 NORROY-LE-VENEUR

Une réponse sera alors adressée au plus tard cinq jours avant la date limite de remise des offres à toutes les entreprises ayant retiré le dossier.

Etabli par la Mairie de Norroy-le-Veneur

Le 17 Mai 2019

Le représentant du maître d'ouvrage

Mme Le Maire

N. ROUSSEAU,



Vu et accepté

L'entrepreneur.

Mairie – 22 Grand-Rue – 57140 NORROY LE VENEUR

Tél. 03 87 51 34 30 – Télécopie : 03 87 51 21 87

E-mail : mairie@norroyleveneur.fr

